

Il n'était pas question de sécurité en l'occurrence. Le député de Kamloops l'a bien expliqué, très bien expliqué. S'il s'était agi de sécurité, le premier ministre du Canada, diplomate, ministre de Sa Majesté, secrétaire d'État aux Affaires extérieures de Sa Majesté à l'époque, a précisé la ligne de conduite qu'il y avait lieu d'adopter.

Monsieur l'Orateur, je n'en dirai pas plus pour le moment. Je ne connais pas les attributions, mais je vous ferai remarquer ceci. Ce n'est pas là une question à classer par le gouvernement en la passant à la magistrature afin de se débarrasser d'une affaire qui porte atteinte aux droits, aux privilèges et aux prérogatives des députés. (*Applaudissements*)

Pas du tout. Ce qu'une cour ou ce que le juge pourra examiner n'est pas le critère. Le critère, c'est, en ce qui concerne les membres du Parlement, que nous fassions ces choses dans l'accomplissement de nos responsabilités; que nous assurions, par des débats constants, le maintien de la liberté et la protection de l'État. Telle est notre responsabilité.

Quel sera l'objectif de l'enquête judiciaire? De me juger à cause d'une lettre écrite au premier ministre, et que le ministre de la Justice n'avait pas—je ne veux pas user de mot qui décrirait le mieux cela. En fait, lorsque je pense à certaines déclarations faites ici, j'en viens à croire que nous vivons une nouvelle époque paléontologique—ère politique de la paléontologique—l'ère des invertébrés, car nous avons un gouvernement invertébré, un gouvernement sans caractère.

Au lieu de se lever et de dire, «Voilà où en sont les choses», il écrit au premier ministre et dit «Voilà la chose sur laquelle j'aimerais que vous enquétiez. Je ne vous demande pas d'examiner ce que j'ai dit, les allégations que j'ai faites, les insinuations infâmes que j'ai répandues. Ce n'est pas cela que j'aimerais que vous examiniez. J'aimerais que vous vous occupiez de lui. C'est tout.»

Monsieur l'Orateur, j'en aurai plus à dire lorsque nous aurons vu ce décret du conseil.

J'en viens maintenant à une remarque finale, elle concerne le Parlement. J'ai commencé par dire que j'aimais cette institution. Nos débats ne sont pas acerbes. Les sentiments à fleur de peau sont étrangères à la tradition britannique. Je pourrais vous citer d'innombrables exemples pour illustrer le pouvoir de l'invective. En fait, lord Hailsham, qui a renoncé à son titre, et qui s'appelle maintenant M. Quinton Hogg, a

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

déclaré que l'invective était essentielle; que c'était l'instrument même de tout débat.

Monsieur l'Orateur, rappelez-vous les grands débats des 15 dernières années entre Aneurin Bevan et sir Winston Churchill à la Chambre des communes britannique. Ils ne considéraient pas comme des attaques personnelles les choses dites au cours des débats, les propos énergiques, puissants et parfois prodigieusement injustes. Ces propos n'ont rien changé à leurs amitiés. Ils éprouvaient ce sentiment pour le Parlement, cette création des Anglais et des Français, et pour le premier chef du modèle des Parlements, Simon de Montfort. Qu'en est-il de cette notion, monsieur l'Orateur? Rappelez-vous la fois, monsieur l'Orateur, où sir Winston Churchill ayant prononcé son discours à la Chambre des communes, en 1951, fut suivi par M. Aneurin Bevan; ce dernier avait dit: «Monsieur l'Orateur, je crèverai ce ballon de fausseté avec le poignard de la vérité.» Il n'y avait là aucune sensibilité à fleur de peau, comme celle que nous commençons à montrer.

Monsieur l'Orateur, je n'oublierai jamais le dîner auquel j'ai été convié au 10 Downing Street. Madame Chamberlain était assise à mes côtés. Ma femme et moi étions les invités. Ma femme était assise à droite du premier ministre Macmillan et, à sa droite, se trouvait sir Winston Churchill. Il était très joyeux ce soir-là et j'ai fini par m'oublier en disant à madame Chamberlain: «Il est très heureux ce soir. Il ne sort plus beaucoup.» Elle m'a répondu: «Je suis si heureuse. S'il n'avait pas insisté, nous ne serions pas venus.»

De tout ce qu'on a dit, après qu'il eut perdu son poste de premier ministre, les paroles qui résument le mieux la situation sont celles d'un célèbre parlementaire britannique, Cromwell: «Au nom de Dieu, partez.» Sir Winston Churchill a été chassé. Il est venu siéger au premier rang de l'opposition où des paroles acerbes ont été échangées.

J'ai visité maintes et maintes fois la Chambre britannique. J'y étais en décembre 1916, quand Churchill s'est levé pour prendre la parole et que la Chambre s'est vidée. On ne voulait pas l'entendre. J'y suis retourné en 1936. C'était une Chambre hostile. Nous étions à l'époque des prises de bec entre Baldwin et Churchill. Mais on y a sauvegardé la seule chose essentielle au maintien du Parlement et des principes qu'il représente. Dans les profonds désaccords et lorsque l'opposition